

# FSU

# 83

ISSN 1282-6553

# N°74

## Fédération Syndicale Unitaire VAR

### Orgueil et préjugés.



France patrie des droits de l'homme ? Rien n'est moins évident. Il a fallu la photo d'un enfant sans vie pour que notre gouvernement et l'Europe réagissent. Et encore ... la réaction n'est guère à la hauteur de la situation dramatique des migrant-es fuyant la barbarie, la dictature et la misère. La France n'est plus une terre d'accueil et de protection : a-t-elle oublié ce qu'étaient la guerre et le droit d'asile ?

L'offensive réactionnaire et populiste est passée par là : trop d'hommes et de femmes politiques ont peur du débat public, laissent les préjugés s'installer, n'osent même plus porter nos valeurs d'égalité et de fraternité. Que dire de la déclaration d'un premier ministre qui s'enorgueillit de refuser les «quotas» puis qui change d'avis devant une situation devenue si dramatique qu'il ne peut plus l'esquiver ? Où est le courage politique ? Que sont nos idéaux devenus ? La FSU avec nombre d'associations a demandé au gouvernement de tout mettre en œuvre pour accueillir dignement les migrant-es. Dans le Var, la manifestation du 8 octobre sur l'emploi et les salaires a été aussi l'occasion pour la FSU, la CGT et Solidaires de dire que nous sommes porteurs d'un autre projet politique. Transformer la société, la ré-enchanter, c'est partager les richesses et aller vers l'autre.

La FSU n'est pas dans la défiance : elle croit en l'avenir et ne déserte aucun combat. C'est dans cet esprit qu'elle continue par exemple à se battre contre la réforme du collège et qu'elle a organisé en intersyndicale une votation citoyenne sur les services publics.

Dans ce contexte de dégradation économique et de recul des idéaux républicains, un projet de protocole d'accord sur les carrières et les rémunérations dans la FP a été présenté aux organisations syndicales. Celui-ci ne nous satisfait pas car il n'acte pas le dégel du point d'indice. Pour autant, la conversion des indemnités en point d'indice, le passage à la hors classe pour tou-tes les enseignant-es, les améliorations de début et de fin de carrière de tous les agents... sont autant d'éléments qui permettent d'acter des avancées que nous avons obtenues par nos mobilisations.

Le gouvernement a déçu, il n'a pas mené la politique pour laquelle il avait été élu. Aujourd'hui, il propose un protocole qui n'enlève rien aux personnels et qui permet d'augmenter les salaires. La FSU reste critique face à ce texte mais se refuse à être dans la posture. Nous ne sommes pas dans un syndicalisme de déclarations mais dans un syndicalisme de combat porteur d'espoir. Après consultation des personnels et vote de son assemblée délibérative, la FSU a décidé de signer ce protocole pour entrer dans les négociations.

Sans naïveté et sans préjugés, sans renoncer au combat nécessaire pour gagner plus que ce protocole nous propose, la FSU poursuit son action afin de peser sur les choix gouvernementaux. Balzac écrivait que «beaucoup d'hommes ont un orgueil qui les pousse à cacher leurs combats et à ne se montrer que victorieux.» : à la FSU nous luttons et tous ensemble nous pouvons être victorieux.

Maryvonne Guignonnet, Secrétaire générale de la FSU du Var.



### SOMMAIRE

- p 2 : Réorganisation de l'Etat ; action des retraités-es.
- p 3 : Entretien avec une formatrice de l'ESPE ; le congrès départemental à venir.
- p 4 : Enseignant-es un métier d'avenir ? Dans l'actualité.
- p 5 : La marche mondiale des femmes ; dans l'actualité suite.
- p 6 : Expression des tendances.
- p 7 : Migrant-es, réfugié-es : une même tragédie ; municipaliser l'eau à La Seyne-Sur-Mer.
- p 8 : PPCR : la FSU signe le protocole.

juillet, août, septembre.

# 2015

Trimestriel N° 74

Directrice de la publication  
Maryvonne GUIGONNET  
N° de commission paritaire :  
0917 S 05032  
Marim, 1 rue Mansard  
83000 Toulon



## Le 1er octobre, les retraité-es dans la rue !

Partout en France des rassemblements se sont tenus pour appuyer la délégation des 9 organisations reçue à l'Élysée pour remettre la carte pétition. Ensemble, nous disons **ÇA SUFFIT !**

Dans le Var, les militant-es se sont retrouvés à Toulon vendredi 25 septembre pour faire signer cette carte pétition. Nous étions aussi devant la Préfecture le 1er octobre où une délégation varoise a été reçue. Nous revendiquons :

- l'arrêt du gel des pensions et l'abrogation des mesures fiscales régressives contre les retraité-es,
- l'amélioration du pouvoir d'achat des

- retraité-es et aucune pension inférieure au SMIC pour une carrière complète,
- le retour à une revalorisation annuelle des

pensions au 1er janvier de l'année prenant en compte l'évolution des salaires,

- la mise en œuvre dès 2015 d'une loi sur l'adaptation de la société au vieillissement avec prise en charge de la perte d'autonomie par la Sécurité Sociale,

- le développement et le renforcement des services publics indispensables à une vie digne, en particulier dans le domaine de la santé.

Gilberte Mandon.



# Réorganisation de l'état : des annonces estivales lourdes de conséquences.

## Des directions régionales sous le joug de la mutualisation.

C'est le 31 juillet que le gouvernement a choisi de communiquer sur la réorganisation territoriale de l'État... La création des nouvelles régions le conduit à les réorganiser. Les ministères ayant des directions régionales doivent adapter celles-ci aux nouvelles frontières. En région Paca, le périmètre étant identique, il est probable que les directions régionales ne changeront pas de lieu. Pour autant, les services de l'État qui n'étaient pas organisés sur une base régionale et de très nombreux opérateurs de l'État, devront rapidement se structurer régionalement : Pôle Emploi, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME), l'Agence de Services et de Paiement (ASP) ou des institutions comme la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) ou la Banque publique d'investissement (BPI France).

En revanche, toutes les directions sont concernées par la «rationalisation des moyens et la fusion des services» ainsi que par «l'amélioration du service en faisant des économies» (tiens cela rappelle certains propos déjà entendus...)

En même temps le gouvernement affirme vouloir épargner l'importance des services départementaux, comme services de proximité de l'État. Il dit

vouloir les préserver des suppressions d'emplois, ce qui en creux, confirme les craintes pour l'emploi dans les directions régionales. Le calendrier annoncé prévoit de préparer

la création des nouvelles directions en janvier prochain, puis de définir et conduire les grandes étapes de leur mise en place jusque fin 2018. Donc les choses pourraient aller très vite.

## Dans l'Éducation nationale : une nouvelle hiérarchie ?

Finalement, le gouvernement a renoncé à faire coller la carte des académies à celle des régions, ce contre quoi la FSU s'était prononcée dans toutes les concertations et mobilisée aussi sur le terrain.

Le rôle important dévolu aux régions dans le domaine éducatif a amené le gouvernement à tenir compte de la nouvelle donne régionale en métropole pour l'organisation de l'Éducation nationale. Les limites géographiques des académies restent inchangées, ainsi que leurs missions de gestion des personnels (mutations, car-

rières....) et des EPLE (DHG...). Mais le risque de mutualisation de certains services et les mobilités forcées qui pourraient en découler ne sont pas écartés. De plus, 13 «régions académiques» sont créées correspondant aux 13 régions. Dans les 9 régions comprenant plusieurs académies, un «recteur de région académique» est nommé parmi les recteurs des académies de la région. En Paca c'est le recteur d'Aix-Marseille qui aura ce nouveau rôle. Les compétences de ces nouveaux recteurs comme leur lien avec le Préfet de Région ne sont pas encore précisés. Ces recteurs présideront un «Comité régional académique» comprenant les autres recteurs de l'académie ; cette instance est censée harmoniser et assurer la cohérence des politiques éducatives sur le territoire régional.

L'avenir des CAEN (Conseil Académique de l'Éducation Nationale) n'est pas tranché, la réflexion du ministère semble s'orienter vers des Conseils Régionaux de l'Éducation Nationale.



## Vers une régionalisation de l'éducation ?

S'il est positif que l'État se donne les moyens de parler d'une seule voix au président de région, le dispositif reste encore flou et des inquiétudes ne sont pas levées.

Les pouvoirs propres du recteur de région académique ne sont pas définis. Autant la coordination entre académies d'une même région est nécessaire, autant la création d'un nouvel échelon hiérarchique est inutile et dangereuse. Mais la création du recteur de région académique n'est-elle pas une façon de préparer à terme la coïncidence entre région et académie ? C'est à dire une régionalisation du système éducatif, dont des pays comme la Suisse ou l'Allemagne constate les méfaits, beaucoup revenant d'ailleurs en arrière.

Les risques de mutualisation de services entre académies d'une même région restent grands, avec toutes les conséquences négatives sur l'emploi et les conditions de travail.

Au delà de la dénomination nouvelle, se pose la question des prérogatives des futurs recteurs de régions académiques sur des dossiers importants que sont les constructions de lycées, la carte des formations, l'orientation et la gestion des décrocheurs.

Richard Ghis.

# Entretien avec une formatrice de l'ESPE.

*Carole Calistri est maîtresse de conférences en sciences du langage, elle intervient depuis 15 ans comme formatrice en didactique du français pour les enseignant-es du 1er et du 2nd degré (en Lettres) à l'Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education.*



**Quel regard portes-tu sur la formation initiale des enseignant-es du 1er degré : a-t-elle évolué depuis l'an passé ? Va-t-elle dans le bon sens ?**

Deux points sont à relever. Tout d'abord, la question de l'alternance entre les temps de formation à l'ESPE et les temps d'exercice en classe. L'an passé, le/la stagiaire intervenait en complément des directeurs/trices d'école, l'alternance classe/ESPE a empêché la majorité des stagiaires d'être disponible intellectuellement et de profiter pleinement des périodes de formation, faites pour l'approfondissement, temps «assis», à côté du temps «debout» (en classe). Cette année, le/la stagiaire intervient en doublette (ils sont 2 à intervenir dans la même classe) ; l'alternance est désormais de 3 semaines à l'ESPE/3 semaines en classe avec un jour entier en commun avec l'autre professeur stagiaire. Est également posée la question du poids comparé de l'année de M2 faite par un stagiaire et celui de la même année faite par un étudiant non professeur stagiaire : en terme de professionnalité, ce dernier bénéficie de quelques périodes de stages en pratique accompagnée, mais ce n'est en rien comparable à l'exercice de la responsabilité d'un professeur stagiaire. A l'arrivée pourtant, les deux seront détenteurs du même Master qui atteste de leur compétence à enseigner. Il y a enfin la question de l'expérience possible : l'an passé, en demi-décharge, les stagiaires n'ont pas toujours eu le choix des disciplines à enseigner, et quand ils l'ont eu, cela ne pouvait représenter, au mieux, que la moitié des disciplines à enseigner. Cette année, ils pourront s'exercer dans toutes les disciplines et sur un temps suffisant pour concevoir des apprentissages progressifs et en apprécier un peu plus les fruits.

**Tu l'as déjà un peu évoqué mais que penses-tu des conditions de stage cette année qui, dans le 1er degré, consiste à placer deux stagiaires en alternance sur le même classe ?**

Cela oblige à un échange pour la préparation-programmation-conception, ce qui ne peut être qu'un bénéfice pour le développement professionnel car l'interlocuteur est une personne placée exactement dans les mêmes conditions et qui a l'expérience de la même classe, avec les mêmes élèves. L'enseignement dans le 1er degré réclame beaucoup d'énergie - la revalorisation n'a pas fait disparaître la pénibilité du métier -, dans les périodes à l'ESPE, les stagiaires peuvent «lever le nez du guidon», cela est bénéfique en termes de formation et d'équilibre psychologique.

**Que changerais-tu si tu étais ministre de l'éducation ?**

Beaucoup de choses ! Mais tout d'abord, -la création d'une licence en rapport avec le Master Enseignement Education et Formation : les M1 arrivent de licences très diverses et, à la différence de tous les autres Masters de l'Université où la 4ème année est précédée par 3 années pendant lesquelles les bases ont été acquises, à l'ESPE, l'année de M1 est, de fait, une année de Licence 1 ! -le changement de la place et le rôle du concours : placé où il est, à la fin du M1, il draine toutes les énergies et transforme le plus souvent le M1 en bachotage, au corps défendant des formateurs. Comme ministre, je serais favorable à un concours en début de M1, afin de ne pas écarter de cette voie les étudiants des familles modestes et pouvoir préparer sereinement au métier celles et ceux qui s'y destinent.

-l'accompagnement des novices dans le métier : actuellement, aucune Licence, - hors Sc. de l'Educ et STAPS - ne prépare le/la futur-e professeur-e à l'enseignement, l'année du M1 consacrée au concours fait du M2, pour les stagiaires, le terrain d'une expérience professionnelle immédiate qui peut être terrifiante. Et, pour exemple, la maquette du diplôme alloue 30 h pour l'année en français, et 10h à la charge de PEMF ) et 2 visites-conseils (pour un stagiaire, 1 pour un non-stagiaire). Comme ministre de l'Education, j'étalerais la formation initiale sur au moins 3 années (après le concours donc) avec une montée progressive en puissance.

**Pourquoi une formatrice comme toi est-elle syndiquée ?**

Pour la petite histoire, je suis syndiquée ( FEN + FSU) depuis 1981... Je pense que c'est important pour faire avancer ensemble les idées auxquelles je crois dans mon métier afin qu'il soit le plus profitable à l'éducation de la nation.

## La FSU du Var en congrès.

Les 14 et 15 décembre, le congrès départemental aura lieu à l'Université de La Garde. Chaque syndicat y est représenté avec une délégation proportionnelle à son nombre d'adhérent-es.

Si vous voulez participer aux débats, contactez votre syndicat.

Auparavant, un vote fédéral sera organisé pour déterminer les orientations de la fédération, ce vote aura lieu entre le 5 et le 26 novembre.

Le rapport d'activité qui sera voté au congrès départemental est d'ores et déjà sur le site FSU du Var.

Dans la première quinzaine de novembre, les textes préparatoires du congrès seront envoyés à toutes les adhérent-es : ils seront débattus au congrès départemental qui mandatera aussi ses délégués au congrès national.

Le congrès national aura lieu au Mans du 1 au 5 février.

Grades universitaire	Licence	Master 1	CONCOURS	Master 2		
				Si échec = M2 + nouvelle préparation au concours		
ESPE : Ecole Supérieure du Professorat et de l'Education		étudiant en M1 MEEF (Master Education Enseignement Formation)	Valable 1 an si réussite au M2.	REUSSITE = PFSE (Professeur Fonctionnaire Stagiaire Etudiant) 3 semaines en classe en doublette et 3 semaines en ESPE.	PFSE : 4 profits	Titulaire M1 MEEF = 1/2 temps étudiant en M2 et 1/2 temps en classe comme stagiaire.
						Titulaire d'un autre Master = 1/2 temps étudiant en M2 et 1/2 temps en classe comme stagiaire.
						Titulaire d'un M2 MEEF = 1/2 temps étudiant en M2 (avec formation adaptée !) et 1/2 temps en classe comme stagiaire.
						Redoublant qui a réussi le CRPE = 1/2 temps étudiant en M2 (avec formation adaptée !) et 1/2 temps en classe comme stagiaire.

## Dans l'actualité...

### La situation des migrants inspire nos responsables politiques...

Ainsi, la gaulliste mais visiblement peu historienne Nadine Morano qui, le 5 août, déclarait sur Europe 1 à propos des réfugiés qui fuient leur pays en guerre : « Heureusement qu'on n'a pas fait pareil, nous, en 39-45 ou en 14! », oubliant au passage les longues files de réfugiés sur les routes françaises en 40. « Alors moi je dis qu'il faudrait aussi que ces personnes, plutôt que de fuir, car ce n'est pas la solution, se battent pour leur pays et qu'on les accompagne dans ce combat ! » L'homme de l'Appel du 18 juin depuis Londres a du se retourner dans sa tombe !

### ...Même type

**d'inspiration** en lien direct avec la Seconde Guerre mondiale pour Patrick Devedjian qui, en pleine conférence de presse à la préfecture de région d'Ile de France, a eu cette sortie : les Allemands « nous ont pris nos juifs, ils nous rendent des Arabes ». Affirmant ensuite qu'il s'agissait d'une « boutade humoristique (...) effectivement déplacée »...



## Enseignant-e un métier d'avenir ?

Avoir un bac +5, débiter dans un collège difficile loin de chez soi ou dans une école isolée, gagner 1400€ de salaire : combien sont tenté-es par l'aventure ? Peu de monde si l'on regarde le nombre de candidat-es et le nombre de postes vacants à l'issue des concours !

### Dans le second degré.

La principale source de recrutement est le capes externe. En 2015 le ministère offre 7200 postes à l'externe, 6154 candidat-es seront admis-es : au total 1046 postes sont perdus ! Certaines matières sont plus touchées par ce phénomène : l'anglais avec 1225 postes pour 965 admis-es, les mathématiques 1440 postes et 1097 admis-es. La palme revient aux lettres classiques : 230 postes, 142 candidat-es présent-es et 89 admis-es !

Heureusement, notre ministre, grâce à la réforme du collège, est en passe de régler une partie du problème de recrutement et tout particulièrement celui des enseignants de latin ! A titre de comparaison il y avait 570 postes en 1996 en lettres classiques.

### Dans le premier degré.

Les résultats du CRPE 2015 sont alarmants avec près de 400 postes non pourvus à la suite des épreuves d'admission et qui plus est dans des départements où le manque d'enseignant-es est déjà majeur.

### Des explications ?

Même en période de fort chômage les candidat-es au métier de professeur se raréfient. Pourtant n'est ce pas le métier idéal pour intellos fainéants avec sécurité d'emploi et congés pléthoriques ?

Que se passe-t-il donc ? Un jury du capes de lettres classiques s'alarmait en 2012 et avançait une idée saugrenue : ce métier ne jouit d'aucune considération !

Gageons, dans le second degré, qu'avec les enseignements pratiques interdisciplinaires, le métier de professeur retrouve son lustre d'antan !

Si aujourd'hui on peut se féliciter d'avoir restauré une formation pour les stagiaires, l'entrée dans le métier reste un moment difficile voire douloureux pour certain-es. Dans le Var les stagiaires professeurs des écoles ont été mis en grande difficulté avec une formation en alternance sur trois semaines entre l'ESPE et leur classe... Classe partagée avec un autre stagiaire ! Cette situation inédite oblige deux jeunes collègues à non seulement apprendre leur métier mais aussi à avoir

la responsabilité d'une classe avec un autre enseignant-e tout aussi inexpérimenté-e... Et ce dès le

premier jour de la rentrée... cherchez l'erreur. Dans notre académie, il faut aussi noter que la rentrée 2015 a commencé sous de bons auspices : convoqué-es dès le 25 août afin de gérer les problèmes administratifs, de recevoir les premières formations, de visiter leur lieu de travail..., les stagiaires n'ont été rémunéré-es qu'à partir du 1er septembre ! Une bien étrange façon de reconnaître leur investissement, leur conscience professionnelle ! Notons que tous avaient répondu présents le 25 août.

### Quelques exemples de problèmes rencontrés par les stagiaires.

La liste des difficultés est longue, citons par exemple : l'impossibilité de faire son stage dans le Var selon la discipline du fait d'une absence de formation disciplinaire (arts plastiques, histoire-géographie...); le fait que les collègues titulaires d'un master 2 doivent suivre une formation master 2 MEEF (master spécialisé dans les métiers de l'enseignement), et que même les titulaires de ce master MEEF se voient contraints de suivre à nouveau les modules validés, faute de formation adaptée ! On frise le ridicule avec le cas de cette collègue, certifiée depuis plusieurs années, tutrice et ayant réussi l'agrégation qui se voit, elle aussi imposer une formation par des services rectoraux qui se perdent eux-mêmes dans le dédale des procédures !

### Quand l'autonomie des ESPE balaie un décret ministériel

Le décret n° 2013-768 du 23 août 2013 relatif au recrutement et à la formation initiale des enseignant-es prévoit que les candidat-es ayant subi avec succès les épreuves peuvent être titularisé-es nonobstant l'absence de détention du certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur ou du certificat de compétences en informatique et internet. Ils/elles sont tenu-es de suivre, dans un délai de trois ans à compter de cette date, les actions de formation mises en œuvre en vue de la préparation de ces qualifications et de se présenter aux certifications correspondantes, sans que, en cas d'échec, ne soit remise en cause la titularisation. Malgré ce décret, l'ESPE de Nice impose la validation du CLES et du C2i2e, menaçant en cas de non obtention de ces diplômes de ne pas valider leur formation.

### En conclusion,

ces futurs cadres A de la fonction publique, censés être des concepteurs de leurs enseignements, ont l'impression de subir un traitement bien infantilisant !!!

Dominique Queyroulet.

En léger différé...

# La Marche Mondiale des Femmes

*Paix, justice, égalité, liberté, solidarité*

Le 19 septembre Marseille accueillait la 4ème Marche Mondiale des Femmes (MMF). En Europe, cette marche est partie le 8 mars 2015 de Kobané au Kurdistan, elle arrivera le 17 octobre à Lisbonne.

Tous les 5 ans depuis l'année 2000, des féministes du monde entier entreprennent une marche dans l'objectif de contribuer à construire un monde basé sur la paix, la justice, l'égalité, la liberté et la solidarité.

La Marche se veut un mouvement mondial d'actions féministes. Elle fédère des groupes dont l'action vise à éliminer les causes de la pauvreté et de la violence contre les femmes.



**Marseille, le 19 septembre** : cette journée a permis l'expression de militantes de plusieurs pays du bassin méditerranéen : Algérie, Grèce, Italie, Liban, Palestine, Portugal, Tunisie, Turquie. L'amphi de la Faculté Saint Charles a retenti de ces témoignages, souvent impressionnants. Chahla Chafiq, sociologue, et Lilian Halls-French, de l'Initiative Féministe Euro méditerranée, ont apporté un éclairage théorique.

Les participantes de tous âges et de toutes classes sociales ont poursuivi leurs travaux en ateliers de discussion et de propositions dans tous les domaines (politiques, religions, économiques, environnementaux...). Les intervenantes n'ont eu de cesse de faire le lien entre les combats féministes et les luttes pour la liberté et la justice sociale.

**Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous resterons en marche ! C'est le mot d'ordre de la MMF.** Rompre avec le patriarcat, le capitalisme, le racisme, trois systèmes d'oppression qui contrôlent la vie des femmes dans le monde entier. Lorsque les gouvernements font des choix politiques qui engendrent des crises financières,

alimentaires, environnementales et sociales, ce sont les femmes qui sont les premières touchées.

**Les militantes de la MMF dénoncent** les états et les multinationales qui pillent les ressources naturelles, alimentent les conflits armés, empêchent la souveraineté des peuples et multiplient les interventions militaires.

**Elles dénoncent** la casse des services publics qui rend l'accès aux soins de plus en plus difficile (fermeture de centres d'IVG, de maternités...), en premier lieu dans les quartiers pauvres et les zones rurales.

**Elles affirment** leur attachement à la laïcité. Elles dénoncent la montée des idéologies conservatrices, des mouvements d'extrême-droite, xénophobes mais aussi sexistes et LGBTphobes.

Enfin, elles dénoncent le « système prostitueur » qui organise la marchandisation du corps des femmes.

**La MMF a défini des thèmes d'action collective** : migration et immigration ; montée des extrêmes : extrêmes-droites et extrémismes religieux ; violences contre les femmes ; souveraineté alimentaire et justice climatique ; travail et autonomie financière.

**En PACA : le Collectif 13 Droits des Femmes** s'est créé dès 2001, suite à la 1ère MMF, afin de poursuivre l'action. Plusieurs syndicats de la FSU en sont membres. Le Collectif mène des actions pour dénoncer les inégalités entre les femmes et les hommes et lutter contre toutes les formes de discrimination, d'exclusion et de pauvreté que les femmes subissent.

**«Les femmes souffrent, les femmes résistent, les femmes gagnent» proclame la banderole.**

Une marche en direction du Vieux Port a conclu cette journée. Le lendemain le Collectif 13 participait à la manifestation des Voiles de la Paix organisée par le Mouvement de la Paix. Dans la continuité de son action.

Françoise Denis.



Revue FSU N°74, Septembre 2015.

## Dans l'actualité...

### Rentrée serrée à l'université

L'université accueille 65 000 étudiants en plus par rapport à la rentrée 2014, l'équivalent de « trois universités » en terme d'effectifs selon Thierry Mandon, le secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement supérieur. Résultat, les amphithéâtres sont bondés et même parfois les couloirs qui mènent aux amphithéâtres ! Pour dénoncer cette situation, l'UNEF et l'UNL ont lancé un blog qui regroupe des photos « chocs » de cette surpopulation : « Ma salle de cours va craquer ».

### Les sciences humaines au placard !

C'est le cas au Japon où 26 universités ont annoncé vouloir fermer leur faculté de sciences humaines suite aux recommandations du ministre de l'éducation leur demandant « d'abolir ou de convertir ces départements pour favoriser les disciplines qui servent mieux les besoins de la société ». Cette réforme académique est une déclinaison des « Abenomics », l'arsenal de mesures visant à redresser la compétitivité industrielle et la croissance japonaise qu'a introduit Shinzo Abe, le premier ministre. Heureusement, plusieurs universités, dont celles de Tokyo et Kyoto, considérées comme les plus prestigieuses du pays, ont annoncé qu'elles n'appliqueraient pas la mesure.

Brèves sur l'actualité réalisées par Benoît Casals.

# Avec Unité et Action, courant majoritaire de la FSU,

plus que jamais, menons la réflexion et l'action pour faire entendre la voix  
des personnels et lutter pour un monde plus juste et solidaire !



Unité et Action est plus que jamais engagé avec chacun des syndicats de la FSU aux côtés des personnels pour faire respecter et valoir leurs droits au quotidien dans les établissements : tout au long de leur carrière dans les commissions techniques et les commissions paritaires, les CHSCT, les commissions d'action sociale où l'expertise de la FSU et particulièrement d'U et A n'est plus à démontrer.

Mais la responsabilité syndicale va au-delà car dans un contexte de dégradations des conditions d'exercice de nos métiers, de dégradation de notre pouvoir d'achat, U et A porte les mandats de la FSU. C'est dans l'esprit de ces mandats qu'U et A 83, après consultation des collègues, est favorable à la signature du protocole de discussion du PPCR non pas bien sûr comme un aboutissement mais en tant que première étape de négociations d'une indispensable politique de revalorisation des rémunérations, des traitements et des pensions.

En ce temps de crise où s'épanouit le libéralisme avec sa version néo-managériale dans les services publics à l'inverse de notre

conception des services publics comme facteur d'égalité et bien commun, il ne faut pas en rabattre sur nos revendications pour reconstruire un mouvement social porteur d'espoir et de conquête sociale.

Il s'agit donc d'agir au plus près des collègues mais aussi de mener une réflexion et une action syndicales qui soient une rupture avec la logique de l'individualisme, du repli sur soi et du populisme érigée en arguments électoraux en lui opposant nos valeurs de solidarité, de progrès social et de lutte contre toutes les discriminations face à la dérive sécuritaire qui est la réponse indigne de l'UE aux drames humains des migrant-es.

C'est cette conception d'un syndicalisme de réflexion et d'action alternatives pour une société plus juste et solidaire qu'U et A portera au prochain congrès.

Coline Rozerot, élue U et A au CDFD 83



## Un congrès offensif pour un syndicalisme de lutte et démocratique.

Le gouvernement va très loin dans une politique hostile au monde du travail, aux jeunes, chômeurEs et précaires, sans-papiers et migrantEs... Suppressions de postes et dégradation des conditions de travail, réformes territoriales, pacte de responsabilité, attaques contre le code du Travail et la Sécurité sociale, contre les libertés fondamentales. Même dans l'École : "rythmes scolaires", LRU2 et regroupements d'universités, contre-réforme du collège, casse des statuts de 1950... Et d'autres régressions s'annoncent contre le statut de la Fonction Publique, contre le code du Travail... Or le syndicalisme n'offre pas d'alternative crédible et, pire, parfois il ne s'oppose même pas à certaines mesures nocives.

Ainsi, la direction de la FSU vient d'imposer au forcing la signature de l'accord PPCR (parcours professionnel carrières rémunérations). Cela place la FSU aux côtés de syndicats d'accompagnement comme



la CFDT et l'UNSA, en l'intégrant dans le cadre voulu par le pouvoir : cet accord a pour but de faciliter la poursuite de l'austérité et des attaques contre les statuts. Il serait temps de sortir

de cette logique !

Notre congrès aura deux enjeux majeurs dans ce contexte :

- face à la politique du pouvoir, porter l'espoir d'une autre société, en rupture avec le capitalisme et non pas en l'accompagnant. Cela passe par des revendications en cohérence avec ce but : pour l'École et ses personnels, et pour l'ensemble de la société, en combattant toutes les dominations (patriarcales et sexistes, religieuses, économiques et patronales, xénophobes...).

- **changer le syndicalisme** : la résignation et l'acceptation de la société capitaliste produisent un syndicalisme routinier, voire d'appareil. La FSU n'est pas épargnée. Pourtant toutes les conquêtes sociales ont été obtenues par des grandes grèves et la conduite des luttes par les personnels dans le cadre d'AG, et non par le "dialogue social" ou des journées d'action sans lendemain ni perspectives.

C'est dans cette voie que la FSU doit agir, en commençant dès maintenant pour obtenir le retrait des contre-réformes (notamment celle du collège) qui mettent à mal l'égalité du droit à l'éducation, les conditions d'études des jeunes et de travail des personnels : une grève jusqu'à satisfaction, appuyée sur les AG de personnels, et de toute l'Education nationale !

contact : er@emancipation.fr

Quentin Dauphiné, élu Emancipation au CDFD 83.

# Migrant-es, réfugié-es... une même tragédie.

Après des années de silence des médias, entrecoupées de quelques sursauts de mauvaise conscience quand des naufrages survenaient en Méditerranée, la photo d'un enfant étendu sur une plage, visiblement noyé, a été un déclencheur. L'Allemagne a alors ouvert ses frontières, donnant l'image d'un pays vertueux. Elle les a bien vite refermées, aggravant ainsi la situation dans les pays limitrophes.

## 24 000 réfugié-es à accueillir : utopique ?

La Commission européenne a fixé à la France un objectif de 24 000 réfugié-es à accueillir (sur deux ans !). Malgré la modestie du chiffre, la polémique fait rage. Les déclarations xénophobes et alarmistes se multiplient. La population est perméable à ce matraquage idéologique. Parfois, une voix discordante s'élève pour rappeler que la France a connu de nombreuses vagues de migration au XXème siècle : Arméniens, Espagnols, Italiens, Polonais, sans compter les plus récentes (Maghreb, Afrique sub-saharienne, boat people). La plupart d'entre nous ont au moins un grand-parent d'origine étrangère.

Les étrangers n'ont pas toujours été bien accueillis en France : les Italiens massacrés dans le Midi à la fin du XIXème, les Espagnols, parqués dans des camps d'internement, les Algériens, survivant dans des bidonvilles...

Comme elles l'ont toujours été, les réactions épidermiques de peur et de rejet sont attisées par la droite et l'extrême-droite, dont l'intérêt est de détourner la colère des classes populaires.

## L'affiche rouge

En organisant très tôt la solidarité, les syndicats ouvriers ont joué un rôle essentiel, incluant ceux qu'on appelait « les travailleurs immigrés » dans les grandes luttes qui ont émaillé notre histoire sociale.

Pendant l'Occupation, un groupe de résistant-es nommé Manouchian (c'était le nom de son chef) est devenu un symbole de la propagande nazie : condamné-es à mort et exécuté-es, leurs photos et leurs noms ont été publiés sur une affiche à fond rouge, destinée à effrayer la population française... « parce qu'à prononcer vos noms sont difficiles », écrivait Aragon.

## Le 27 juin 2015 : hommage aux naufragé-es, soutien aux migrant-es, non à l'Europe-forteresse !

Le 27 juin 2015 sur le Carré du Port, à l'initiative de RESF, un collectif très large (voir ci-dessous) décidait de rendre hommage aux migrant-es disparu-es en mer. En jetant des fleurs à la mer, nous affirmions notre soutien aux migrant-es dans leur ensemble. Nous posions alors la question : qui

sont ces migrants ? Ils viennent d'Erythrée, de Libye, du Soudan... et pas seulement de Syrie. Ils fuient les guerres, les dictatures, les violations des droits humains, des situations économiques insupportables. Plus personne ne cherche à nier que l'Europe, la France, portent leur part de responsabilité dans les conflits qui éclatent dans de nombreuses régions du monde.

Nous avons alors réclamé l'organisation d'un large débat public sur les questions de migrations. Une grande partie des responsables politiques, sous prétexte de ne pas favoriser l'extrême-droite, laisse l'opinion publique se fourvoyer dans une « guerre des pauvres » délétère. La France est une des premières puissances économiques mondiales, la solidarité avec les plus démunis doit devenir notre objectif commun !

## Début septembre : deux rassemblements dans le Var, à Saint Maximin puis Toulon

Le 13 septembre le Conseil régional annonce qu'il va débloquer 3 millions : aucun détail sur l'utilisation de cette somme. Cet argent doit aller aux associations qui œuvrent depuis des années à l'accueil des migrant-es. Les autorités doivent rendre publics les critères d'attribution de ces fonds.

Françoise Denis.



Collectif du 27 juin : RESF83, RUSF, LDH-Toulon, LDH-La Seyne sur mer, LDH-Draguignan, la Cimade-Var, VPJM, Sud-Education, FSU, PCF-Var, Pacte Civique de Toulon, Union syndicale Solidaires du Var, Comité territorial Nouvelle Donne pour l'aire toulonnaise, EELV, Mouvement de la Paix, PS du Var, CGT Educ'Action, ADAJETI, Action Catholique Ouvrière, Fête-Culture et citoyenneté, CCFD - Terre solidaire, Ensemble 83, UD CGT du Var, Secours Catholique délégation du Var.

Des milliers de migrant-es errent dans les Balkans, ils sont aussi à notre frontière (Vintimille).

SAKASURVIE est une initiative inspirée de l'aide aux SDF. Elle est relayée notamment par la FOL du Var.

<http://www.sakasurvie.eu/>

## Municipaliser l'eau à La Seyne Sur Mer : La FSU partie prenante de cette initiative.

La FSU a participé, à la Seyne Sur Mer, le samedi 5 septembre à la 1ère fête du service public de l'eau. Pour la FSU, il faut cesser de marchandiser un bien commun de l'humanité.

L'Eau est une ressource naturelle précieuse, vitale, dont le partage s'avère souvent conflictuel. Faut-il donc tolérer la privatisation de l'Eau, l'unique méfait permet de réaliser des profits en transformant ce bien en valeur marchande?

Procéder à une reconquête citoyenne et publique de l'eau implique donc de faire acte de résistance face aux multiples tentatives de récupération de ce bien naturel, en optant pour une forme de gestion coopérative intégrant les usagers seynois. La FSU appelle aussi les citoyens à signer massivement une pétition pour une gestion publique de l'eau à La Seyne Sur Mer.

<http://www.petitionpublique.fr/PeticiaoAssinar.aspx?pi=P2015N47861>

SIGNER CETTE PETITION, C'EST ADHERER A CET ELAN CITOYEN EN FAVEUR D'UN BIEN PUBLIC  
Cédric Turco.



# PPCR, Parcours Professionnel, Carrières, Rémunérations : pourquoi la FSU signe le protocole.

C'est au bout de plus d'un an de discussions entre les fédérations de fonctionnaires et le ministère de la Fonction Publique que le projet d'accord sur les Parcours professionnels carrières et rémunérations (PPCR) est proposé à la signature des organisations syndicales. Ces dernières ont dû se prononcer avant le 30 septembre. Pour être validé le protocole doit recueillir l'aval d'au moins 50% des syndicats représentant les fonctionnaires, il deviendrait alors le cadre de discussions avec les seules organisations signataires dans chaque ministère.

**Le premier axe de cet accord cadre, « Renforcer l'unité de la fonction publique pour l'adapter aux évolutions de l'action publique »,** est consacré aux statuts. Il réaffirme le statut comme fondement de la fonction publique et les concours comme voie de recrutement garantissant l'égal accès des citoyens à la fonction publique. Il prévoit aussi une harmonisation des trois FP pour permettre plus de mobilités. Si le principe est séduisant, la vigilance s'impose car les modalités d'application peuvent s'avérer néfastes : pour preuve les CIGEM (corps interministériel à gestion ministérielle) des attachés.

**Le second axe « Améliorer la politique de rémunération de la fonction publique** traite des déroulements de carrières. Si les mesures proposées dans ce domaine montrent la prise en compte de certaines de nos revendications, on ne peut nier qu'elles n'ont pas l'ampleur et la rapidité attendues. L'intégration d'une partie des primes en points d'indice : 4 points en C, 6 en B et 9 en A sera sans effet immédiat sur le salaire mais aura des effets positifs pour la retraite. La fusion des échelles 4 et 5 des catégories C constitue, même si c'est insuffisant, une avancée significative, l'amplitude de carrière jusque-là réduite à 15% passerait au minimum à 27%. L'avancement à un rythme unique et la garantie pour tous de voir la carrière se dérouler sur au moins deux grades sont des progrès indéniables. Il n'en demeure pas moins que la FSU devra peser de tout son poids : pour revenir sur le principe de l'entretien professionnel dans certains corps et empêcher sa mise en place pour l'évalua-

tion des corps enseignants car il est toujours question d'accélération de carrière pour certains ; pour fixer les taux d'avancement de grade de manière équitable ; pour que l'évolution des grilles des corps enseignants ne s'accompagnent pas d'un nouvel alourdissement des tâches. Il ne s'agit pas de faire ici un balayage exhaustif des mesures prévues dans ce protocole mais notons encore que les agents de la filière sociale intégreront à partir de 2018 la catégorie A « inférieure ».

**La consultation, organisée par la FSU,** a montré que les personnels ont bien compris les enjeux de la signature de ce protocole. Même s'ils n'apprécient pas le procédé, imposé par la loi sur le dialogue social, même s'ils pensent que les mesures ne sont pas à la hauteur des attentes, même s'ils souhaitent avant tout le dégel et la revalorisation du point d'indice, ils savent que la présence de la FSU dans les discussions est une nécessité absolue pour voir leurs intérêts défendus. Lors de son CDFN, l'instance nationale délibérative de la FSU, le choix de signer ce protocole a été décidé par plus de 70% des votants.

## Un combat à mener.

La CGT a été la dernière organisation à faire connaître sa décision. Comme FO et Solidaires, la CGT considère que signer dans un contexte d'austérité et de gel du point d'indice n'est pas possible. La FSU n'est pas en désaccord avec le constat mais estime qu'une signature offensive et des négociations concrètes, peut faciliter le combat dans la rue et permettre d'obtenir la fin de l'austérité dans la Fonction Publique. 49% des organisations syndicales ont approuvé le protocole, 51% n'ont pas voulu le signer, même si toutes considèrent qu'il y a des avancées au niveau des salaires, les insuffisances sont pointées : la situation est inédite. Le gouvernement semble vouloir pour autant appliquer le protocole. Dans tous les cas, nous ne sommes qu'au début d'un processus et il faudra se mobiliser pour obtenir la revalorisation du point d'indice et des carrières.

Andrée Ruggiero

## A QUI S'ADRESSER ?

**FSU**

**83**

Enseignement  
Éducation  
Recherche  
Culture  
Formation

### FSU - Bourse du Travail

13, Avenue Amiral Collet, 83000 TOULON  
Tél : 04.94.93.04.40 Fax : 04.94.93.04.74  
Email : fsu83@fsu.fr ; site : http://sd83.fsu.fr

### Instituteurs, Profs des Ecoles, Pège SNUipp

GIUSIANO Julien, Immeuble le Rond point -  
Avenue P et M Curie, 83160 La Valette  
Tél. 04.94.20.87.33 Fax 04.94.20.87.34

### Enseignement secondaire SNES

Dominique QUEYROULET,  
208 rue Emile Ollivier, 83000 Toulon  
Tél./ Fax : 04.94.92.36.77

### Education Physique SNEP

Amar GUENDOUIZ / Gérard PERMINGEAT /  
Fabienne RAIMBAULT / Brigitte REBOUT,  
Tél : 04 93 86 19 52,  
FSU Var, 13 Av Amiral Collet 83000 Toulon

### Lycées professionnels SNUEP

Andrée RUGGIERO, FSU Var, 13 Av Amiral  
Collet 83000 Toulon Tél : 06.79.44.06.81

### Agents, Techniciens de labo, Ouvriers et Services agents territoriaux SNUACTE

Nonce Biondi, nbiondi@regionpaca.fr ;  
Patrice Espenon, pespenon@regionpaca.fr ;  
Valérie Dalmaso (agents de labo) au  
06 11 18 62 29

### Enseignement supérieur, SNESUP

Thierry Champion, champion@univ-tln.fr

### SNU POLE EMPLOI

Viviane Driquez tel : 04 91 43 43 22  
FSU Var, 13 av Amiral Collet, 83000 Toulon

### Environnement SNE

Eric SERANTONI tel : 06 83 99 14 84  
Parc National de Port Cros  
Castel Ste Claire 83400 Hyères

### Personnels de l'administration Pénitentiaire

**SNEPAP** Gautier SCHONT Annick KOURIO,  
SPIP, 146 av Maréchal Foch, 83000 Toulon,  
04 94 92 52 12

### Protection Judiciaire Jeunesse SNPES - PJJ

Lily Kinane, halima.kinane@free.fr

### Technique agricole public SNETAP

Brice Fauquant, brice.fauquant@educagri.fr

### Inspection SNPI

Claude Fauvelle, claude.fauvelle@ac-nice.fr

### Infirmières conseillères de santé SNICS

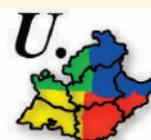
Administration scolaire, universitaire, biblio-

### thèques SNASUB

Equipement (DDE) SUP'Equip

### Assistantes sociales SNUAS FP

FSU VAR, 13 Av Amiral  
Collet 83000 Toulon



### FSU PACA

Bourse du travail,  
23 bd Charles Nedelec,  
13331 Marseille cédex 3